

# CAPRICE REVUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Les correspondances et envois doivent être adressés franco à M. Georges MARC, 12, rue du Jardin Botanique, Liège.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Rédacteur en chef : Georges MARC

ABONNEMENT : Un an, fr. 6-00 ; six mois, fr. 3-50.

ANNONCES-RÉCLAMES

s'adresser à M. Aug. BÉNARD, imprimeur, rue du Jardin Botanique, 12, Liège.

## Auguste Florenville.

L'INDIFFÉRENCE grandit tous les jours.

Nous n'en rechercherons point les causes. Mais qu'il nous soit permis de regretter le temps où le récit des actions de nos pères nous transportait d'enthousiasme ; le temps où le passage des fondateurs de notre indépendance était salué, avec respect, par la foule émue.

Maintenant, ces vieux de 1830 paraissent oubliés.

On ne les escorte plus à leur pieux pèlerinage annuel.

On se retourne à peine pour les voir passer.

Liège, au moins, ne les oublie pas, ne les oubliera jamais ; car il est dans le cœur chaud des Wallons un reste de sympathie exubérante et sincère.

Auguste Florenville naquit à Liège en 1807.

Tout jeune encore, il s'adonna à la peinture ; et y fit de grands progrès. Mais les événements qui bouleversèrent son existence et ensuite le soin de ses affaires personnelles le forcèrent à négliger cette voie. Cependant il conserva à la peinture toutes ses sympathies. Fut nommé plus tard secrétaire de la Commission des Beaux-Arts, et organisa, en cette qualité, un grand nombre d'expositions.

Il s'occupa aussi, pendant des années, de daguerréotypie et de photographie.

Grand amateur de fleurs, il les cultivait avec passion et parvint à des résultats merveilleux, souvent couronnés.

Secrétaire et ensuite vice-président de la Société Horticole, ses connaissances le firent désigner fréquemment comme juré par différentes Sociétés.

Sa carrière administrative commença en 1822 au Gouvernement provincial, où il fit successivement tous ses grades. Il fut pensionné en 1867 comme secrétaire du gouverneur, poste qu'il avait occupé pendant de longues années.

Le Roi, reconnaissant les services rendus par M. Auguste Florenville, le nomma à cette époque chevalier de l'Ordre de Léopold, et l'autorisa à conserver le titre honorifique de son grade.

Quand arrivèrent les événements de 1830, M. Auguste Florenville fut un des plus actifs parmi les partisans de notre indépendance.

Sous-lieutenant de la garde urbaine, il se battit à Oreye et à Sainte-Walbruge.

Les goûts militaires, nés au champ de bataille, ne l'abandonnèrent plus.

En 1847, il organisa, avec le concours de M. Delré, le bataillon des chasseurs-éclaireurs de la garde civique.

Il y fut successivement capitaine de la 4<sup>e</sup> compagnie, capitaine commandant, major et major honoraire.

Trop vieux pour le service actif, il continua néanmoins à s'occuper de la



AUGUSTE FLORENVILLE

SECRÉTAIRE PARTICULIER HONORAIRE DU GOUVERNEUR  
MAJOR COMMANDANT HONORAIRE DU BATAILLON DES CHASSEURS-ÉCLAIREURS  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DES COMBATTANTS DE 1830  
MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE PHOTOGRAPHIE, ETC., ETC.

garde civique comme membre de la commission d'armement.

Il fut l'un de ceux qui proposèrent l'adoption du fusil Comblain.

Ajoutons que M. Florenville était un des plus habiles tireurs de la Belgique.

D'un grand courage, il paya plusieurs fois de sa personne et opéra dans certains incendies des sauvetages importants, entre autres, lorsque l'Hôtel Provincial (rue Agimont) fut détruit par les flammes, il sauva la caisse provinciale, et n'échappa au danger qu'avec de cruelles blessures.

Outre la décoration de chevalier de l'Ordre de Léopold, Aug. Florenville avait :

La croix civique de 2<sup>e</sup> classe pour services administratifs ;

La croix commémorative des combattants de 1830 ;

Croix commémorative pour 25 années de service ;

Croix civique de 1<sup>re</sup> classe pour plus de trente années de service comme officier ;

La médaille de 1<sup>re</sup> classe pour faits de courage et de dévouement.

Membre fondateur de la Société des

combattants de 1830, il eut le premier l'idée d'élever un monument à leur mémoire et fut chargé de la souscription.

En 1880, il fut nommé président de la Société des combattants de 1830 et le resta jusqu'à sa mort.

Celle-ci l'enleva à l'affection de ses anciens compagnons en 1887.

C'était une de ces vieilles figures liégeoises, une de ces personnalités locales si respectées et si aimées.

Le Cercle d'Agrément lui remit son buste, dû au ciseau de M. Michel Decoux, à l'occasion du banquet offert aux combattants de 1830 et aux hospitalisés à la salle de la Renommée (décembre 1885).

GEORGES MARC.

## Les Calepins.

Ceci, Madame, est un souvenir.

J'avais cinq ans lorsque le démon du vol s'empara de mon âme blanche jusqu'alors.

Vous étiez, à cette époque, une petite gamine adorablement blonde et, s'il m'en souvient, je vous aimais.

L'idée noble de vous rendre heureuse au moyen d'un cadeau imposant me fit descendre avec majesté l'échelle du crime.

Un jour, mon père ayant laissé ouvert un de ses tiroirs, je pris les onze calepins aux tranches rouges qu'il renfermait, et avec une prudence digne de plusieurs serpents, je courus les cacher dans un petit théâtre de carton.

Aucun œil n'avait vu, aucune oreille n'avait entendu, je demeurai sans remords.

Vous veniez tous les jours à la maison, vous ne vintes pas ce jour-là !

Comme d'habitude on m'envoya à l'école d'où, après m'être sérieusement exercé au tir à la catapulte pendant la grande partie du temps, je sortis tandis que sonnait à St Paul l'heure onzième.

Ma nature était rebelle aux initiations de l'abécédaire.

Une scène touchante m'attendait au logis : mes cinq frères, en échelle de Jacob s'alignaient contre le lambris de la salle à manger. Il restait entre mon frère n° 4 et mon frère n° 6 une place, la mienne. J'y fus.

« Gravement, ma mère commença :

Un de vous a pris des calepins à votre père. Qui est-ce? ... »

Cette interrogation fut suivie d'un silence solennel, je regardais avec fixité un point devant moi et à ma tête immobile monta un rouge ardent.

« Je vais sentir vos petits doigts, continuait-elle, je saurai la vérité. »

Mon petit doigt sentait mauvais.

J'essayai mollement d'accuser le pauvre petit numéro six qui, dans l'ingénuité de ses trois printemps, essayait, assis sur le cul, d'attraper un transport au cerveau, puis rentrant insensiblement dans le chemin des aveux j'insinuai que cette soustraction de calepins avait été tout simplement une bonne plaisanterie destinée à faire peur à mon père. Mais ce fut en vain.

Avec une sûreté de coup d'œil extraordinaire chez un innocent, je conduisis ma mère à l'endroit du recel.

Elle ne me fit aucun reproche, seulement elle me dit :

« Je ne vous aime plus. »

Cela m'impressionna quelque peu... et la journée se passa.

On me fit souper à l'office où je développai au domestique certaines de mes idées sur l'indépendance. Comme il gardait de Conrad le silence prudent, je lui fis observer avec assez de justesse que s'il se trouvait trop mal payé chez moi, il n'était pas le moins du monde obligé de m'envoyer les grosses bouffées de sa pipe dans le nez pendant que je soupais.

Il me répondit que c'était pour les mouches. Je me tus.

Les affres de la solitude pesèrent sur mon âme d'enfant.

Pour la prière du soir, qui se disait en commun, on oublia ma chaise.

Je m'agenouillai devant le poêle ce qui excita la douce hilarité de ma famille.

Et quand vint mon tour d'être béni, ma mère eut un mot cruel :

« Vous n'êtes plus mon fils ! Allez ! »

Mon père me fit le même accueil. Je gagnai ma couche très peu fier du succès de ma journée.

Le lendemain, ma mère parut ignorer complètement mon existence.

Elle habilla mes frères, les embrassant comme à plaisir, leur disant d'être toujours sages, de ne pas ressembler à ces enfants perdus dont elle connaissait bien un spécimen.

Ce spécimen, c'était moi.

J'errais sans culotte, dans la grande chambre.

Mais comme on était en Janvier, comme je ne pouvais pas rester toujours dans ce costume ouvert à tous les vents, comme je souffrais de mon isolement, comme j'avais soif du baiser si chaud, si caressant de ma mère, de son re-

gard que je trouvais si beau, de petites larmes me piquèrent les yeux.

J'appelai : « Mère ! »

Elle détourna la tête.

Alors, le cœur me sauta aux lèvres, j'eus un accès terrible d'angoisse, je me jetai à ses pieds.

« Mère ! petite mère ! aime-moi encore ! dis, « mère ! je ne prendrai plus les calepins ! embrasse-moi ! je suis encore ton fils, hein mère ! « je te donnerai mon théâtre et ma boîte de « construction, maman... »

Et je la regardai, suppliant.

Elle me prit sur son cœur, m'étouffa de baisers.

« Je suis encore ta mère, si papa veut bien. » Mon père voulut bien.

Et voilà comment, Madame, par la force des événements, vous fûtes privée d'un stock de calepins aux tranches rouges.

MELEK.

### Pavillon de Flore.

*La Loi jaune* est annoncée. — Tiens ! de qui ? — D'une compatriote, M<sup>me</sup> Pauline Thys. — Ah ! Déjà c'est un motif de bienveillance. — Une primeur, montée avec soin, dit-on. — Plus-que-parfait. — L'auteur vient même surveiller les répétitions. — Ah ! ah ! il s'agit de devenir son ami. Vite une présentation ! C'est de bon ton l'amitié d'un auteur ; cela pose. Qu'aisée devient alors la critique ! (!) En outre, l'auteur distribue l'ordre méthodique des morceaux classés, dénommés et numérotés de son ouvrage. — Superbe ! Je puis déjà dire d'avance les airs qui plairont, sans les avoir même entendus.

Et, ces dispositions aidant, après la première audition de l'œuvre, tout est admirable, étonnant, épataant, pyramidal. Telles certaines critiques.

Pour notre part, nous devons, en tout premier lieu, rendre justice au talent de l'auteur ; on sent un fond solide, de l'étoffe sous un voile d'imperfections assez nombreuses.

Et d'abord un reproche, c'est le manque, nous ne dirons pas complet, mais bien près de l'être, de personnalité. Des réminiscences apparaissent nombreuses, qui pour se fondre avec habileté dans l'ensemble, n'en évoquent pas moins des souvenirs d'antan qui assombrissent.

Deux passages originaux à notre avis, sont le chœur « Nous avons des griffes » du second acte et l'air des Mouches du dernier, quoique celui-ci fasse encore songer à l'ouverture de l'acte du *Nil*, d'*Aida*. La valse chantée ne manque pas de charmes ; elle eût peut-être mieux enlevé son public dans un mouvement plus vif et plus original. Une transition trop brusque, qu'on voit amenée trop à dessein, existe entre le Nocturne du premier acte et le finale de ce même acte. Le chœur des pompiers passe tout à fait inaperçu. Celui des Présents possède une excellente orchestration.

L'on a résumé le livret plusieurs fois déjà. Y revenir c'est perdre du temps. Disons qu'in vraisemblable en soi, il exclurait en outre le second et le troisième acte presque entièrement, si l'idée qui s'y trouve était rigoureusement appliquée.

Bonne est l'interprétation, de premier choix la mise en scène.

M<sup>me</sup> Perrouze a compris ce rôle comme les précédents. Mais pourquoi. Madame, au premier acte, fâchée comme vous l'êtes, et un mariage haï sur le cœur, aller revêtir un riche costume rose que vous conservez du reste jusqu'à la fin de la pièce ?

M<sup>me</sup> Gilles Raimbault-Apsara, M. Harlin-Libokabo et M. Degrange-Troum-Troum se sont taillé un succès dans leurs rôles. M. Carpentier-Zimlaïl a la voix bien nourrie et bien timbrée, mais chevrote souvent de très désagréable façon. M. Ancelin, le docte Popotus, est impayable ; mais deviendra

mauvais s'il persiste dans ses charges parfois de très mauvais goût. Un acteur n'a pas le droit de dénaturer outre mesure un rôle qu'un auteur souvent absent est censé lui avoir confié. Le faire c'est sous-entendre que l'auteur est un imbécile n'ayant pas su tirer d'un rôle tout ce qu'il contenait.

Pour finir nous rendrons hommage à M. Rodembourg qui se plaît à encourager l'art d'où qu'il vienne.

Preuve nouvelle et convaincante, donner une première : *La Loi jaune*.

L'exécution du *Grand Mogol* est des plus satisfaisantes. Nous constatons en tous cas plus d'homogénéité que l'an passé.

M<sup>me</sup> Perrouze s'occupe trop de son public. On lui a mis des partenaires, c'est pour s'adresser à eux.

Jeudi, bénéfice de M. Ernest, secrétaire de la direction : *L'Auberge des Adrets* et *Les Mousquetaires au couvent*. Salle comble.

SPHINX.

### Le Graduat.

A Monsieur J. Dellauf.

Je suis né par une éclipse de lune, d'une mère taciturne dite la mère Caspienne vu qu'elle ne communiquait avec aucune autre.

A peine au monde je pleurais comme un veau.

Les médecins consultés sur le moyen de me faire taire ont déclaré qu'il m'était resté de « l'air dans le nombril ». Pour trouver cela, six mois de recherches et deux pharmaciens enrichis à mes dépens.

Il m'en reste un défaut de prononciation très visible. Ainsi jusqu'à vingt ans je n'avais mouillé mes L et bravement je disais : réveillé la nuit je m'ai mis sur mon océan et j'a allumé mon bosphore ; tout ça pour traduire je me suis assis et ai craqué une allumette.

Par contre mon intelligence s'est développée en raison inverse ; ainsi je suis très fort à tous les jeux.... au jeu d'oie surtout.

Voyant ça, mes parents m'ont fourré à l'université « en philosophie ».

J'aime pas ça, moi, et vous ? J'aurais voulu être pape ou cocher du roi.... Enfin j'étudierai leur histoire... des papes... je me consolerais en me disant qu'elle aurait pu être la mienne.

Me voyez-vous Parfait premier... car je m'appelle Parfait. On aurait étalé aux devantures des libraires un magnifique volume — sorti des presses \*\*\* — portant pour titre « Le Pape Parfait ».... Pourquoi pas ? on vend bien *Le parfait cuisinier*.

Donc me voilà en philosophie.

Quand s'ouvre le cours d'histoire grecque je vois le professeur qui mettait au tableau des petits bâtons l'un à côté de l'autre.

Qu'est-ce ça ? je demande à un grand roux qui avait des mollets de coq.

Du grec.

Pas vrai que je me dis, c'est du chinois. Comme j'ai eu horreur tout ce qui me rappelle le pays des mandarins, depuis que j'ai été malade en mangeant des mandarines, je lâche le cours d'histoire grecque et j'entre dans une autre salle.

Là, on ne parlait que de « faits psychiques ».

Qu'est-ce ça ? je réitère à un gros blond qui avait l'air rigolant.

Psyché ? C'est une femme chic.

Ous qu'elle reste ?

Chez sa belle-mère, M<sup>me</sup> Vénus.

Elles s'entendent ?

Parbleu.

Pas vrai que je me dis, c'est des zwaneurs ici. Je lâche la Philosophie et je passe au Droit.

Quand j'arrive, le professeur interpellait un p'tit bleu, non un p'tit brun qui avait l'air malade. « Dans le cas de divorce prononcé pour adultère du mari commis dans la maison commune, la femme peut-elle réclamer une pension alimentaire ? »

Qu'est-ce « pension alimentaire », je demande à mon voisin.

C'est le manger et le boire.

Ah ! oui, lui donner à boire de l'eau alimentaire ?

Parbleu.

Et adultère dans la maison commune ?

C'est quand ils ont....

Dans la maison communale ?

Mais non, dans la maison que le mari et la femme habitent.

Et si c'est des pauvres qui logent sous un pont, c'est la maison commune, ça ?

That is the question.

Qu'est-ce ça ?

Du latin juridique.

Ne comprenant pas le latin juridique, je lâche le Droit et je passe à la Pharmacie....

J'adorais les pruneaux.... C'est là que c'est drôle.

Entre nous, j'avoue que là non plus je ne comprends rien. . . . .

N'empêche que si le graduat avait été maintenu je ne serais pas aujourd'hui à l'Université.

MORISKI.

### Vaste fumisterie

— Pas vrai ?

— Je t'assure.

— Il a voté pour, lui, un représentant libéral d'une province wallonne ?

— Lis les « Annales. »

— Elle est raide, par exemple !

— Il aura cru voter contre ; il est myope comme une taupe.

— Et dire qu'il vient de réclamer l'honneur de présider la 100<sup>me</sup> de *Tati*.

— Goeden dag, zelle.

— Un p'tit peu là, mon vieux.

### Nouvelles.

Lundi passé, le Cercle d'Agrément a offert la *St-Nicolas* aux orphelins, aux sourds-muets et aux aveugles.

L'Ouvroir du Nord, a donné à cette occasion un petit concert charmant, qui s'est terminé par une comédie en un acte dont les interprètes étaient vêtus de ravissants et frais costumes.

A part une romance de M. Hutoy, le choix des morceaux était déplorable. Moins cependant que la comédie.

Dieu que c'était mauvais. Et dire qu'on leur fait apprendre ces choses sous le fallacieux prétexte de leur développer le goût et l'intelligence.

Il faudrait être acteur de première force pour faire accepter de pareilles insanités.

En cherchant, on pourrait trouver des pièces anodines (pour jeunes filles) qui seraient mieux écrites.

Un bon point à Mlle Bihin. Elle a de la grâce et du naturel. En travaillant beaucoup elle parviendrait peut-être à quelque chose.

Après la collation, la fête s'est terminée par une distribution de jouets et de bonbons.

Les enfants des hospices ont témoigné leur reconnaissance à M. Raskin on lui offrant de bon cœur, deux superbes bouquets.

**Souscription populaire pour l'érection d'un monument à la mémoire de Auguste Florenville.**

Le bataillon des Chasseurs-éclaireurs de la garde civique et le Cercle d'Agrément vont ouvrir une liste de souscription, à l'effet de réunir la somme nécessaire à l'érection d'un monument en l'honneur de M. Florenville.

Nous ferons connaître samedi prochain, le nom des personnes, chez qui cette liste sera déposée.

Les jeunes artistes liégeois auront là une occasion de se faire valoir, car le projet de ce monument va être mis au concours entre eux.

Nous donnerons samedi prochain de plus amples renseignements à ce sujet.

A propos du Cercle d'Agrément, nous lisons dans l'*Organe de Malmedy*, un article très intéressant pour nous autres wallons.

Tout en donnant en extenso le programme de la belle pièce de M. Remouchamps *Tati l'Perriqui*, il ajoute que cette pièce qui a obtenu un succès éclatant dans toutes les villes de la Belgique, ne manquera pas d'être bien accueillie en Prusse, où sa renommée l'a précédée, les amateurs wallons y étant connus depuis longtemps sous leur devise « Plaisir et Bienfaisance. »

Il est question de donner deux représentations le même jour.

PARIS. — La commission pour la décoration de l'hôtel de ville, vient de décider à l'unanimité, de confier uniquement à M. Delannay, toutes les peintures décoratives du grand escalier d'honneur.

BRUXELLES. — *La Belgique*, par Camille Lemonnier, vient de paraître en volume. C'est un ouvrage de haute valeur et que nous ne saurions trop chaleureusement recommander.

Nous en publierons une étude dans un de nos prochains numéros.

— Une société vient de se constituer sous la présidence de M. Armand Lynen.

Elle aura pour but de grouper les décorateurs de talent et d'organiser des expositions annuelles.

Elle portera le titre de « Union des arts décoratifs. »

— Un autre cercle « la Société St-Luc » s'est également constituée dans le but d'organiser une exposition annuelle d'art.

### Chronique mondaine.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1888, réception et bal chez Monsieur le Gouverneur. La soirée sera brillante et tout le monde liégeois tiendra à témoigner sa vive sympathie à M. et à M<sup>me</sup> Pety de Thosée.

Dans le numéro qui suivra cette fête, la *Caprice Revue* donnera la description des toilettes les plus remarquées.

### Ine Crapaude.

I

J'âreu si bin volou 'ne crapaude,  
Il m'sonlève qui c'esteust si bon  
D'avu por lu si p'tit poïon !  
J'âreu si bin volou 'ne crapaude,  
Mais rin qu'eune et jamâle nolle autre,  
Ji v's'êl dit dial comme a k'fession :  
J'âreu si bin volou 'ne crapaude,  
Il m'sonlève qui c'esteust si bon !

II

On bai jou v'la qu' j'ennê trouve eune,  
J'âreu dêl ponne di v's dire kiment ;  
Ca po m'pârt ji n'êl qu'era nin.  
On bai jou v'la qu' j'ennê trouve eune,  
D'a qui l'fâte, bin sur nin d'a meune,  
Ji v's êl jeure, ji n'fou cåde di rin.  
On bai jou v'la qu' j'ennê trouve eune,  
J'âreu dêl ponne di v's dire kiment.

III

Tot rotat comme so dès rôlette  
Saquantès samaine, saquants meu ;  
Comme ine broccalle j'aveu pris feu.  
Tot rotat comme so dès rôlette,  
J'enn' êsteu so d'mi p'tite poïette,  
Çou qu' c'est portant d'être amoureux !  
Tot rotat comme so dès rôlette,  
Saquantès samaine, saquants meu.

IV

Après l'solo vint sovent l'plève,  
Dit-st-il li spot, l'a bin raison.  
Ji n'sé qui qu'érat l'occasion.  
Après l'solo vint sovent l'plève ;  
On s'fat d'on plein còp 'ne si laide gaive  
Qu'on s'l'êtat la sin nolle façon.  
Après l'solo vint sovent l'plève,  
Dit-st-il li spot, l'a bin raison !

V

Lès r'plaquège tot çoula n'tint mâie,  
Quand l'pèce tomme li trô d'vint pus grand.  
On s'rapachtat la tot l'roûviant.  
Lès r'plaquège tot çoula n'tint mâie,  
Nos n'passis nin 'ne samaine è pâie,  
On s'quittat po l'bon tot s'dihant :  
Lès r'plaquège tot çoula n'tint mâie,  
Quand l'pèce tomme li trô d'vint pus grand.

VI

Vos turtos qui voléz 'ne crapaude,  
La tot pensant qu' n'a rin d'si bon,  
Houtéz çou cial, c'est on lèçon.  
Vos turtos qui voléz 'ne crapaude,  
Wârdéz voste cour, sogne qui n'si xhaude  
A l'lamponette comme on pavion ;  
Vos turtos qui voléz 'ne crapaude,  
La tot pensant qu' n'a rin d'si bon.

### GLUCK.

Nous profitons du centenaire de sa mort pour tracer en quelques mots la biographie de cet illustre musicien et rendre un hommage de profond respect à l'un des plus grands novateurs du siècle passé.

Le lieu de sa naissance n'est pas connu (1712 ou 1714).

Tout ce que nous savons de lui c'est qu'enfant et orphelin, il faisait partie d'une bande de musiciens ambulants.

Sa première jeunesse se passa en Bohême, dans ce pays où tout le monde est musicien, où tout le monde joue d'un instrument quelconque, chante et compose. Les Bohémiens exécutent d'intuition des chœurs, des symphonies même à plusieurs parties.

Elevé dans ce milieu, Gluck, d'ailleurs admirablement doué, ne tarda pas à devenir un artiste de premier ordre.

Plus tard le hasard, qui semble avoir joué un grand rôle dans sa vie, le conduisit à Vienne où il parvint à étudier l'harmonie et le contrepoint.

De là, il passa en Italie vers 1736 et cinq ans après fit représenter à Milan son premier opéra (*Artaserse*).

Il donna encore coup sur coup, plusieurs autres opéras: *Ipermestre et Demetria*, (représenté à Venise) *Demafonte* (à Milan); *Artamène* (à Crèmes) etc. etc.

Ces compositions eurent un grand succès, mais ne sont pas cependant des œuvres de valeur, car il y sacrifie encore un goût de l'époque.

Nous verrons plus loin en citant ses propres écrits, les défauts de la musique d'alors et les réformes que Gluck y apporta.

En 1745, il fut appelé à Londres par l'opéra pour y composer deux ouvrages que Haendel trouva détestable.

A cette époque une grande révolution se fit dans l'esprit de Gluck.

Voici dans quelles circonstances ses idées changèrent.

On l'avait chargé d'arranger un *pasticcio*, c'est à dire un poème auquel on adapte avec le plus d'art possible, des morceaux choisis dans d'autres opéras.

Il puisa à cette occasion les morceaux de *Pyrame et Thisbé*, les plus en vogue et les plus applaudis.

A l'exécution Gluck remarqua que ces morceaux qui avaient obtenus tant de succès dans les opéras pour lesquels ils étaient écrits, ne faisaient plus le moindre effet quand ils étaient adaptés à d'autres paroles et à une autre action.

En y réfléchissant, il jugea que toute musique bien faite a une expression propre à la situation pour laquelle elle a été composée.

Il remarqua aussi que la force du rythme et l'accent des paroles est un puissant auxiliaire pour le musicien quand il sait en tirer parti.

Depuis lors Gluck changea complètement sa manière et son genre.

Après un voyage en Allemagne, Gluck vint à Vienne où il composa plusieurs symphonies, mais ce n'était pas dans ses cordes, il y renonça et fit bien.

Il lui fallait la scène, le jeu dramatique.

Fort en contre-point et en harmonie, il se mit avec ardeur à l'étude des langues, de la littérature et rechercha avidement la société des hommes de mérite.

La réforme qu'il devait amener dans la musique était conçue.

Il s'agissait maintenant de l'exécution, et ce n'est que pas à pas qu'il parvint à sa puissante originalité.

Chacun de ses nouveaux opéras, est un progrès dans ce sens, (*la Clémence de Titus*; *l'Antigone*; *Clélie*; *Baucis et Philemon-Aristée*).

Mais ses idées nouvelles ne furent complètement appliquées dans toute leur étendue que dans *Alceste* et les œuvres qui suivirent.

(Suite au prochain N°).

Cadeaux. -- Noël et Nouvel-An.  
**THE CONTINENTAL BODEGA C<sup>y</sup>**  
22, PLACE VERTE, 22  
offre un élégant PANIER-ÉTRENNES  
de Vins d'Espagne et de Portugal  
AUX PRIX DE  
20 fr. | 25 fr.  
le panier de 6 bouteilles | le panier de 12 demi-bout.

**THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE**  
Dimanche 18 décembre 1887  
Abonnements suspendus.  
**GUILLAUME TELL**  
Grand opéra en 3 actes et 4 tableaux de MM. Jouty et H. Bis. Musique de Rossini.  
*Distribution.* Arnold, M. Bucognagi. — Guillaume Tell, M. Claeys. — Walter, M. Guillaubert. — Ruoldi, M. Dessler. — Gesler, M. Darras. — Mecthal, M. Florentin. — Mathilde, Mlle Sani. — Edwige, Mlle Lender. — Jemmy, Mlle Plantin. — Leuthol, M. Desprez. — Rodolphe, M. Bayard. — Le Chasseur, M. Dubois. Paysans, paysannes, suisses, soldats, hallebardiers, pages et chasseurs.  
Au premier acte,  
Chœur dansé par Mmes B. et A. Cotelte, Lebron, B. et C. Pellegrini, Nettement et les dames de ballet.  
Au troisième acte,  
La Tyrolienne, réglée par Mlle Didan, dansée par Mlles Didan, Valancker et B. Cotelte.  
On terminera par:

**LA CIGALE ET LA FOURMI**  
Opéra-comique en 3 actes et 8 tabl., de MM. Chivot et Duru, musique d'Audran.  
1<sup>er</sup> tableau, Une noce flamande. — 2<sup>e</sup> tableau, L'hôtel du faisan doré. — 3<sup>e</sup> tableau, La kermesse de Bruges. — 4<sup>e</sup> tableau, Le boudoir de la Cigale. — 5<sup>e</sup> tableau, Une fête au palais Fayensberg. — 6<sup>e</sup> tableau, La fourmillière. — 7<sup>e</sup> tableau, Le rêve. — 8<sup>e</sup> tableau, La réconciliation.  
*Distribution.* Le duc de Fayensberg, M. Achard. — Thérèse, Mlle Plantin. — Chevalier Franz de Bernheim, M. Dessler. — Vincent, M. Florentin. — Charlotte, Mlle Dumésil. — Guillaume, M. Coulange. — Mathias, M. Worms. — Léonora de Fayensberg, Mme Noailles. — Le mendiant, M. Bayard. — Knaps, père de Vincent, MM. Calmani. — Conrad, Magnée. — Ludovic, Dubois. — Frédéric, Staas. — Un garçon d'auberge, Nollet. — Un marchand, Ista. — Un domestique, Franklin. — La Frivolini, Mesd. Hanser. — Catherine, Moreau. — Hélène, Staas. — Christiane, E. Carbotte. — Louise, M. Carbotte. — Première marchande, Vigna. — Deuxième marchande, Carpreau. — La scène se passe dans les Flandres vers 1720.  
Au deuxième tableau, divertissement burlesque, par Mesd. Lebron, B. et C. Pellegrini, Nettement et les dames du ballet.  
Au 5<sup>me</sup> tableau, grand ballet divertissement, réglé par Mlle Didan, dansé par Mlles Didan, Vanlancker, B. et A. Cotelte et toutes les dames du ballet.  
Bureaux à 5 1/2 heures. Rideau à 6 heures.

**Théâtre du PAVILLON DE FLORE.**  
Bureau à 5 3/4 heures. Rideau à 6 1/2 heures.  
Dimanche 18 et Lundi 19 décembre 1887.  
**LE GRAND MOGOL**  
Opéra-bouffe en 4 actes, par MM. Chivot et Duru, musique de M. Ed. Audran.  
*Distribution.* Le prince Mignapour, M. Valdy. — Joquelet, M. Carpentier. — Nicobar, M. Crétot. — Irma, Mlle Ferrouze. — La princesse Bengaline, Mlle Lafeuillade. — Le capitaine Crackson, MM. Thys. — Le grand Brahmane, Raimbault. — Madras, Harlin fils. — Un officier, Galhausen. — Un seigneur, Vaillant. — Midja, Mesd. Crétot. — Kioumi, Tack. Seigneurs et dames de la cour, bayadères, gardes du palais, etc.  
Au quatrième acte, air nouveau, chanté par Mlle Ferrouze.  
On commencera par:  
**GASPARD HAUZER**  
ou LE PAUVRE IDIOT  
Drame historique en 4 actes, par Mrs A. Bourgeois et Dennery.  
*Distribution.* — Gaspard Hauser, MM. Clasis. — Schwartz, Raimbault. — Le comte de Morat, Thys. — Frédéric, Dugrange. — Fritz, Harlin fils. — Un conseiller, Tack. — Mina, Mesd. Stainville. — La baronne, Leblond. — Sara, Belini. — Louison, Clasis. — Un Paysan, Galhausen. — Un valet, Vaillant. — Maçons, paysans, valets.  
Jeudi 22 courant, représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Ernest, secrétaire de la direction; première représentation de: *les Mousquetaires au couvent*, opéra-comique en 3 actes. — *L'auberge des Adrets ou Robert Macaire et Bertrand*, drame en 3 actes.  
A l'étude: *Tiens! v'là Tati*, revue satirique et comique de Liège, en 1887.

**THÉÂTRE DU GYMNASÉ**  
Le programme ne nous a pas été communiqué

**CASINO GRÉTRY**  
Bureau à 6 heures. Rideau à 7 heures  
LUNDI 19 NOVEMBRE 1887  
**Grande Représentation de Bienfaisance**  
ORGANISÉE PAR LE CERCLE D'AGRÈMENT DE LIÈGE.  
A l'effet de faire une distribution extraordinaire de vivres et de vêtements aux Vieillards attendant leur entrée à l'hospice.

1<sup>re</sup> représentation (reprise) de  
**L'Ovrège da Chanchet**  
Comédie en une acte, par M. Alexis Peclers.  
Pièce couronnée  
par la Société de Littérature wallonne  
Distribution: Thoumas, maïsse coip'hi, MM. V. Raskin. — Chanchet, si ovri, E. Antoine, — Gilles di Joupeie, A. Nondonfiaz. — Tatene, feïe da Thoumas, Mesd. Joachims-Massart. — Bébette, costire, locataire da Thoumas, Heusy.  
**GRAND INTERMÈDE WALLON**  
par MM. Ansay, Antoine, Nicolaï, Van Essen, Quintin et Raskin.  
88<sup>me</sup> représentation de l'immense succès  
**TATI L'PERRIQUI**  
Comédie-Vaudville en 3 actes, par E. Edouard Remouchamps.  
Médaille d'or au concours de la Société de Littérature wallonne (1885).  
Distribution: Tati, perriqui, MM. T. Quintin. — Tonton, sour da Tati, J. Lambremont. — Nonor, nèteue d'canal, nèveu da Tati, L. Ansay. — Largosse, tambour-major de l'garde civique, camarade da Tati, V. Raskin. — Matrognard, maïsse di s'cole sins plèce, cande da Tati, E. Antoine. — Babylone, imprimeur à l'gazette, cande da Tati, J. Nicolaï. — Bietmé, imprimeur à l'gazette, cande da Tati, J. Van Essen. — Pèneie, marchand d'cuis et d'losses, A. Nondonfiaz. — Michi, meteu d'boites, J. Nicolaï. — Ine apprindisse imprimeur, Philippe. — Prumi wèzin, J. Garray. — Deuzinme wèzin, Rouma. — Treusinme wèzin, Laurent. — Qwatrinme wèzin, Léon. — Gètrou, marchande di ramons et mon-cœur da Pèneie, Mesd. Joachims-Massart. — Mareie, siervante de wèsinège, Heusy.  
Ordre du spectacle: 1. L'Ovrège da Chanchet. 2. Intermède. 3. Tati l'Perriqui.  
Prix des places: réservées, 3 frs.; premières, 2 frs.; galerie, 1 fr.  
On peut faire numérotter ses cartes au Casino Grétry et chez M. Raskin, rue des Guillemins moyennant un droit de numérotage de 25 c.

Le Jeudi 22, à 6 heures du soir, au Café des Mille Colones, distribution extraordinaire aux postulants inscrits pour les hospices.

**THÉÂTE DI FONTAINEBLEAU**  
Rowe Sainte-Marguarite.  
Les poëttes sèront droviettes à 6 heures. — On livret l'euile à 7 heures.  
Dimègne 18 Décimbe 1887  
**GRANDE FIESSÉ WALLONNE**  
Dinaie par  
les tiesses di hoïe de Caveau Ligeoës  
Prumire pârteie  
Li s'tudiant pauve, boquet d'musique.  
**L'AMOUR A L'CAMPAGNE**  
Comédie en in ake, da T. Bury.  
Personnèges: Héri, M. L. Hardy. — Ffine, Mlle Chantraïne.

**LI NOVEL AN**  
Comédie en in ake, da Joseph Willem.  
Personnèges: Donné, rinti, M. Van Messel. — Médà, paysan, M. Bure. — Paul Leboulanger, s'crieux, M. L. Hardy. — Titine, feume da Paul, Mlle Legrain.  
On bon qwârt d'heure po s'rihapper.  
Deuzinme Parteie.  
Li Tourniquet, boquet d'musique da Châles Gaucet. — Pîtits ouhais, (Willem) M. Jonniau. — Les posteures di Lige, M. L. Ledoux. — Lette d'ine cuseune à s'cusin, Mlle Chantraïne. — Ji sos meïgue (Willem), M. L. Hardy. — Li mouv'mint wallon (Massart), M. Van Messel.

**LES DEUX CUSEUNES**  
Comédie ès deux akes, da H. Baron.  
Personnèges: Louis Chabot, M. Ista. — Gèrà Chabot, M. Bure. — Victor Decortis, M. Brasseur. — Colas Lamotte, M. De Meyer. — Louise, feïe de l'mohonne, Mlle J. Chantraïne. — Louïse, chervante, Mlle A. Legrain.  
A 10 heures jusse, **ON DANS'RET**  
Maïsse de l'jowe: M. Châles Gaucet,  
Prix d'intraie: Prumire, 1 franc; Deuzinme, 1/2 franc.

**Emulation.**  
Samedi 17 décembre, à 8 1/2 heures  
**SOIRÉE LITTÉRAIRE**  
Conférence de M. Albert Giraud, homme de lettres à Bruxelles.  
Sujet: *le Journal des Goncourt*.

**RASSENFOSSE-BROUET**  
SEUL REPRÉSENTANT  
DE LA MAISON CHRISTOFLE & C<sup>ie</sup>  
DE PARIS  
26, rue Vinave-d'Ile **LIÈGE**

**BIJOUTERIE-ORFÈVRE ARTISTIQUE**  
**A. Duparque**  
FABRICANT  
Grand assortiment de nouveautés.

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE**  
**H. ZEYEN**  
Boulevard de la Sauvenière.  
SOCIÉTÉ ANONYME  
DES

**Charbonnages du Hasard**  
**Victor RASKIN**  
7, Rue des Guillemins, 7  
Seul Représentant à Liège  
Charbons de toutes les houillères  
du bassin de Liège.  
Boulets creux, pleins, briquettes, plaquisses  
et bois découpés

**DEMANDEZ PARTOUT**  
LES CIGARES  
**Jean Bart**  
**TATI**  
**Maatschappij**

**LIBRAIRIE D'HEUR**  
**LA TERRE, E. Zola, 3-50**  
**LA PREMIÈRE MAITRESSE**  
CATULLE MENDES. 3-50.  
**FIGARO NOËL. 3-50**

**GANTS SUR MESURE**  
J.-E. VERGNES, Fabricant  
14, Passage-Lemonnier, Liège.

**COMPAGNIE**  
DES  
**Propriétaires Réunis**  
pour l'assurance à primes contre l'incendie  
AGENT PRINCIPAL  
**A. DE PAS, Liège.**  
64, rue Hocheporte.

**ESSAYEZ LA CIGARETTE**  
**EXCELSIOR**

**La Wallonie**  
Revue mensuelle de littérature et d'art  
20 ANNÉE  
Comité { ERNEST MAHAIM  
ALBERT MOCKEL  
de Rédaction { PIERRE-M. OLIN  
MAURICE SIVILLE  
Bureaux rue Saint-Adalbert, 8, LIÈGE  
ABONNEMENTS: 5 frs l'an.  
Union postale, frs 6.50.  
Envoi d'un N° spécimen contre 50 centimes.  
Imprimerie Aug. Bénard, Liège.

PROJET DE FRISE (Sujet Imposé)  
 DÉCORATIVE  
 POUR LA GENDARMERIE  
 NATIONALE

(Médaille d'Or  
 Grand Module)

SERA  
 EXÉCUTÉ  
 EN  
 TERRE  
 POLYCHROME  
 ÉMAILLÉE  
 —  
 1887

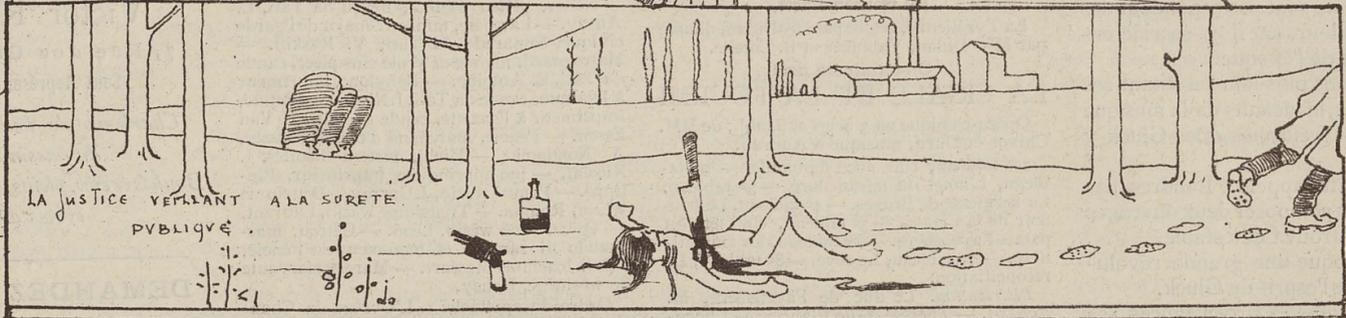
LA JUSTICE  
 DOTANT LA TERRE  
 DE LA  
 GENDARMERIE

(4000 An. Av. J.C.)

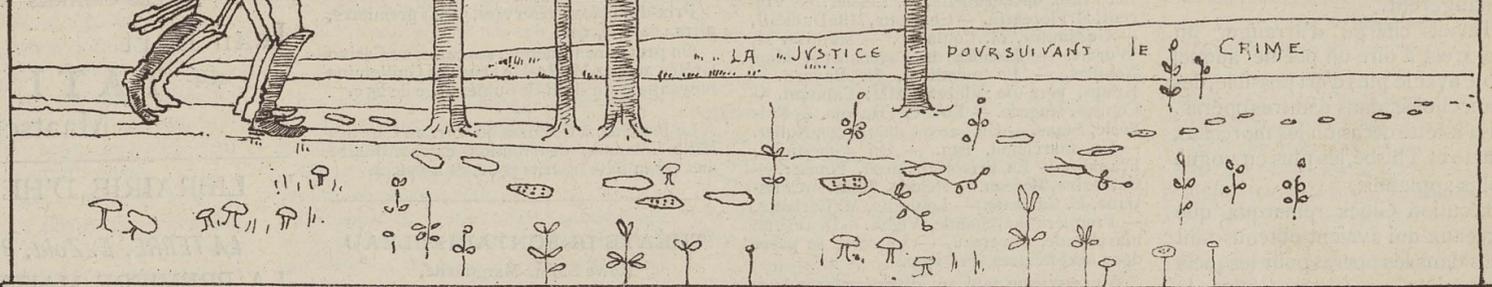


FRAGMENT  
 DU  
 PLAFOND

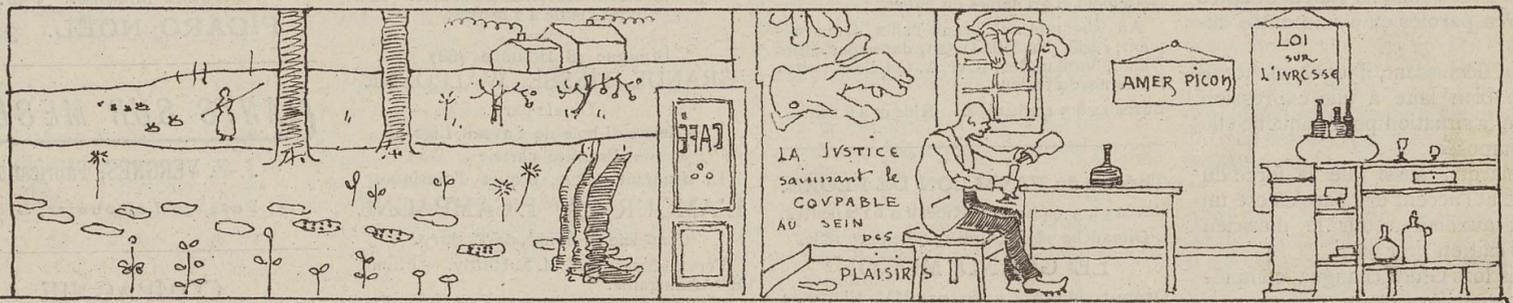
Echelle au  
 1/20<sup>m</sup>  
 PEINTURE A LA  
 colle



LA JUSTICE VEILLANT A LA SURETE  
 PUBLIQUE



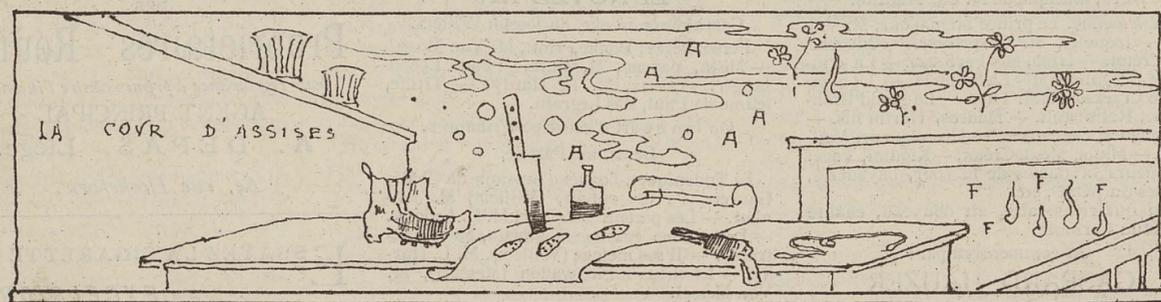
LA JUSTICE POURSUIVANT LE CRIME



LA JUSTICE SAUVANT LE  
 COUPABLE  
 AU SEIN  
 DES  
 PLAISIRS

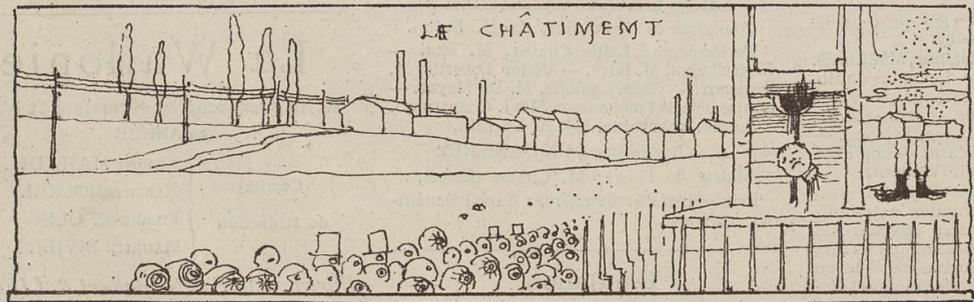
AMER PICON

LOI  
 SUR  
 L'IVRESSE



LA COUR D'ASSISES

(LA COUR D'ASSISES)  
 d'un exquis symbolisme !  
 L'artiste a merveilleusement  
 fait sentir la CHALEUR des  
 débats oratoires (surtout bien)  
 symbolisés par la FUMÉE qui  
 plane (CHALEUR - FEU -  
 FUMÉE)



LE CHÂTIMENT

Le défenseur de l'Accusé  
 émaille en VAIN son discours de  
 FLEURS de RHETORIQUE - symbolisées  
 par les A qui planent - (V. la Wallonie)  
 - L'Accusé sanglote - symbolisé  
 Aussi tôt par les F - (Voir l'Idem)  
 (LE CHÂTIMENT) à  
 A REMARQUER  
 le pochant en pied de l'exécuteur  
 INÉVITABLEMENT ÉMU par  
 l'Attention INEXORABLE des FOULES  
 dont l'OEIL que ÉPERDUMENT -  
 (V. l'Idem.)